MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Pays de la Loire

Décision n° 11885 du 4 mai 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la région de gendarmerie des Pays de la Loire

NOR : INTJ2111922S

Le commandant par suppléance de la région de gendarmerie des Pays de la Loire, commandant par suppléance du groupement de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 30668 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032342S),

Décide :

Article 1er

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1er juin 2021 :

Brosset	Laurent	NIGEND :	140 367
Richard	Laurent	NIGEND :	142 369

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2021 :

Gaultier	Sébastien	NIGEND :	176 555
Sauvage	Sandra	NIGEND :	234 094

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juin 2021 :

Lacourt	Vincent	NIGEND :	171 693
Le Gal	Jean-Pierre	NIGEND :	151 521
Malarde	Jean-Pierre	NIGEND :	147 866
Gralinot	Christopher	NIGEND :	228 184
Angot	Loïc	NIGEND :	229 029

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2021 :

Front	Aurélien	NIGEND :	345 503
Pépin	Mickaël	NIGEND :	227 362
Frenais	Cédric	NIGEND :	320 959

Nauleau	Philippe	NIGEND :	376 900
Duparc	Valentin	NIGEND :	327 691
Veillon	Brendan	NIGEND :	370 836

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 mai 2021.

Le général,
commandant par suppléance la région de gendarmerie
des Pays de la Loire,
commandant par suppléance le groupement de gendarmerie
départementale de la Loire-Atlantique,
F. Laurent